

VOTRE ADHESION 2019 À l'Adapei de la Sarthe

**GRACE A VOUS
Nous sommes plus forts !**

Madame, Monsieur,

L'Adapei de la Sarthe est une association de parents ! Tous les membres du conseil d'administration sont des parents.

Cela permet la nomination dans chaque établissement de 2 administrateurs. Ils sont chargés de veiller à la bonne application du projet associatif et sont en lien régulier avec le responsable de l'établissement ou du service.

L'association a aussi pour mission de défendre les familles et les personnes handicapées auprès des pouvoirs publics. Elle agit régulièrement pour celles et ceux qui n'ont pas de solution d'accueil en établissement.

Pour toutes ces raisons, l'association a besoin d'être forte et soutenue par l'ensemble des familles. Le nombre d'adhérents détermine clairement notre force auprès des financeurs !

Votre démarche d'adhésion est le premier acte d'engagement et de soutien aux administrateurs.

Pour 7,5 € par mois, des familles comme vous assurent la défense de vos attentes et celles de votre enfant.

Votre engagement, c'est la force de l'association !

Je vous remercie vivement pour votre mobilisation et vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Toute personne intéressée peut être adhérente. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Sandrine GUERARD
Présidente de l'Adapei de la Sarthe

Les PLUS de l'adhérent

Rien que pour vous !

- En tant qu'adhérent vous recevez le Com'Adapei édité par l'Adapei de la Sarthe (3 à 4 numéros par an). Il vous informe sur la vie des établissements et les manifestations familiales.
- Vous recevrez également le magazine **VIVRE ENSEMBLE** édité par l'Unapei.
- **L'adhérent peut accéder aux séjours vacances de l'ADAPEI**, de plus l'Unapei et l'Ancv* offrent la possibilité d'une aide sous formes de chèques vacances.
- **Voter lors de l'Assemblée Générale**

*Ancv : Agence Nationale des chèques vacances

Rendez-vous à
L'Assemblée Générale,
Vendredi 7 juin 2019.

Adhérer c'est unir nos forces et nos talents.

- En rejoignant l'ADAPEI de la Sarthe **vous donnez plus de force représentative**, dans les instances décisionnelles de l'Etat et du département.
- **Vous défendez les personnes en situation de handicap et leurs familles.**
- **Vous militez avec l'Unapei**, en adhérant **vous devenez membre de l'Unapei** – Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis – **et vous soutenez le mouvement national dans des démarches militantes et auprès des politiques.** L'Unapei agit, notamment, pour un meilleur accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

L'association Adapei de la Sarthe soutient les familles (parents, frères, sœurs, proches...) concernées par le handicap en leur apportant des services complémentaires.

Un soutien proche de vous, des personnes à votre écoute :

- Les administrateurs délégués ou les parents élus (nommés) au Conseil de la Vie Sociale.

Vous pouvez rencontrer chacun d'entre eux. Ils peuvent vous informer, vous accompagner dans des démarches ou tout simplement discuter avec vous.

Nous invitons toutes les personnes qui veulent œuvrer pour que leurs proches puissent être « Bien dans leur vie » à adhérer au mouvement parental.